

Ambassade de France en Irak
Service économique de Bagdad

Affaire suivie par Duncan TOULON

IRAK

PRODUCTION ET EXPORTATIONS DE PETROLE

1. Le secteur pétrolier est le pilier de l'économie irakienne

1.1. L'Irak est le 5^{ème} producteur mondial de pétrole et le 2^{ème} producteur de l'OPEP avec une production moyenne de 4,2 millions de barils/jour (Mb/j) en 2024 et des réserves estimées à 145 milliards de barils, soit 95 années de production au niveau actuel. Les principaux champs pétroliers se situent dans la région de Bassora au sud du pays. Le nord de l'Irak (Kirkouk, Kurdistan) recèle cependant des réserves importantes – c'est d'ailleurs dans cette région que les premiers puits pétroliers du pays ont été forés. Le pays exporte la majorité de sa production de pétrole brut (3,4 Mb/j en 2024) et les recettes d'exportation de pétrole brut ont atteint 94 Mds USD en 2024, en baisse de 4% par rapport à 2023 (97,6 Mds USD). Cette évolution résulte d'un effet prix sachant qu'en volume, les ventes ont été quasi stables par rapport à 2023. Les principaux clients sont la Chine (1,2 Mb/j, 33% du total des exportations), l'Inde (1,0 Mb/j), la Corée du sud (0,3 Mb/j), les Émirats arabes unis (0,3 Mb/j)¹ et les États-Unis (0,2 Mb/j). Les trois premiers clients asiatiques ont représenté près de 75% du total des exportations de pétrole de l'Irak en 2024. L'Europe est le principal marché de l'Irak hors Asie avec 677 000 b/j exportés en 2024 (724 000 b/j en 2023), soit 20% du total des ventes.

1.2. Les champs pétroliers irakiens sont pour l'essentiel opérés par des entreprises internationales associées à des entreprises nationales. En règle générale, une société publique irakienne, dépendant directement du ministère du Pétrole, dotée d'une autonomie variable selon les régions, détient une participation minoritaire dans les concessions qui sont majoritairement exploitées par des sociétés pétrolières internationales. Certains champs sont intégralement exploités par une société publique irakienne. On relève une présence chinoise croissante dans le secteur pétrolier : les entreprises chinoises représentant ainsi près de 50% de la production de pétrole irakien. Le reste du secteur est dominé par les compagnies pétrolières occidentales (BP, ENI, TotalÉnergies) et russes (Lukoil). ExxonMobil a signé le 8 octobre un accord préliminaire avec le ministère du Pétrole portant sur le développement du champ pétrolier de Majnoon (240 000 b/j, réserves estimées à 13 Mds de barils). Cet accord marque un retour en force du groupe américain en Irak après son retrait du pays en 2023. Plus largement, on constate un retour des compagnies pétrolières américaines en Irak, après la signature par Chevron fin août d'un accord préliminaire pour l'exploitation du champ pétrolier de Nasiriyah. Les entreprises américaines de services aux opérateurs pétroliers dominent déjà le marché avec la présence de groupes tels que Baker Hughes, Halliburton, KBR, Morgan Hughes, SLB. L'entreprise Shell a quant à elle cédé ses participations en 2018, se retirant entièrement de l'activité de production. Elle reste cependant active dans des activités de traitement de gaz associé à la production de pétrole.

1.3. Le gouvernement irakien a pour objectif d'augmenter les capacités de production de pétrole de 5 Mb/j à 7 Mb/j et de transformer 40 % du pétrole brut exporté en produits raffinés à horizon 2030 (1,5 Mb/j contre 1,2 Mb/j actuellement). L'exploitation pétrolière représente aujourd'hui entre 40% et 60% du PIB (selon les années), plus de 90% des recettes publiques et 99% des exportations. Cette exposition rend les performances économiques très vulnérables aux fluctuations des cours du baril et au niveau de la production de pétrole. Ces activités sont par ailleurs la quasi unique source de recettes en dollars américains, devise indispensable compte tenu de la très forte dépendance de l'économie aux importations en raison des grandes faiblesses de l'appareil productif national, industriel et agricole.

¹ Les Émirats arabes unis, 4^{ème} producteur de l'OPEP, raffinent du pétrole brut irakien dans la raffinerie de Ruwais tout en exportant leur propre pétrole brut, leur permettant de réaliser d'importants bénéfices.

2. Le secteur pétrolier irakien est confronté à de grandes difficultés et nécessite d'importants investissements

2.1. Les infrastructures pétrolières de l'Irak, marquées par leur vétusté et des défaillances fréquentes, freinent les capacités de production et d'exportation du pays. La capacité d'injection d'eau, indispensable pour maintenir une pression suffisante dans les réservoirs de pétrole (environ 1,3 litre d'eau est nécessaire pour produire 1 litre de pétrole) demeure insuffisante en Irak. Ce déficit limite directement les capacités de production nationale. Dans ce contexte, la composante eau du projet de TotalÉnergies (*Common Seawater Supply Project*), prévoit le traitement d'eau de mer pour l'injection de 5 Mb/j d'eau dans les réservoirs du sud de l'Irak. Cette installation permettra de préserver les ressources d'eau douce pour des usages agricoles et la consommation humaine et contribuera à accroître les capacités de production de pétrole.

Les infrastructures d'exportation, notamment les oléoducs dédiés à l'exportation, nécessitent d'importants travaux de maintenance et le terminal d'exportation de Bassora, unique voie d'exportation de pétrole du pays, subit des pannes récurrentes en partie liées aux conditions météorologiques. Afin de diversifier à terme ses infrastructures d'exportation, l'Irak a annoncé fin 2024 le lancement de la construction d'un nouvel oléoduc de capacité de 2,25 Mb/j, reliant Bassora à Haditha, ville située sur l'Euphrate dans la province de l'Anbar. Cet oléoduc ouvrira la voie d'une part, à un oléoduc Haditha-Kirkouk, qui permettra à l'Irak d'exporter le pétrole des champs du sud du pays vers la Turquie et d'autre part, à un oléoduc Haditha-Aqaba (Jordanie) et un oléoduc Haditha-Baniyas (Syrie), pour de futures exportations de pétrole via la mer Rouge. L'oléoduc Bassora-Haditha est financé dans le cadre de l'accord « pétrole contre infrastructures » signé entre les gouvernement irakien et chinois en 2019.

2.2. Un cadre réglementaire peu attractif pour de nombreuses compagnies pétrolières occidentales. La constitution de l'Irak dispose que les ressources du sous-sol sont propriété exclusive de l'État. Aussi, le modèle contractuel imposé aux entreprises étrangères de production, systématique jusqu'à récemment est celui du TSA (*Technical Service Agreement*), par lequel la compagnie exploitante est rémunérée à un prix fixe par baril produit, ce qui a un effet peu incitatif sur les investissements. Le volet pétrole du projet de TotalÉnergies signé en juillet 2023 est le premier projet en Irak à retenir un modèle de *profit-sharing agreement*, avec une répartition des bénéfices de la vente de la production entre la société française et ses partenaires. Le modèle contractuel est un des fondements des tensions récurrentes entre les gouvernements de Bagdad et d'Erbil, dans la mesure où les contrats signés par les producteurs de pétrole indépendants de la Région autonome du Kurdistan sont des contrats de type PSC (*Production Sharing Contract*), contraires, selon le gouvernement central, à la constitution du pays.

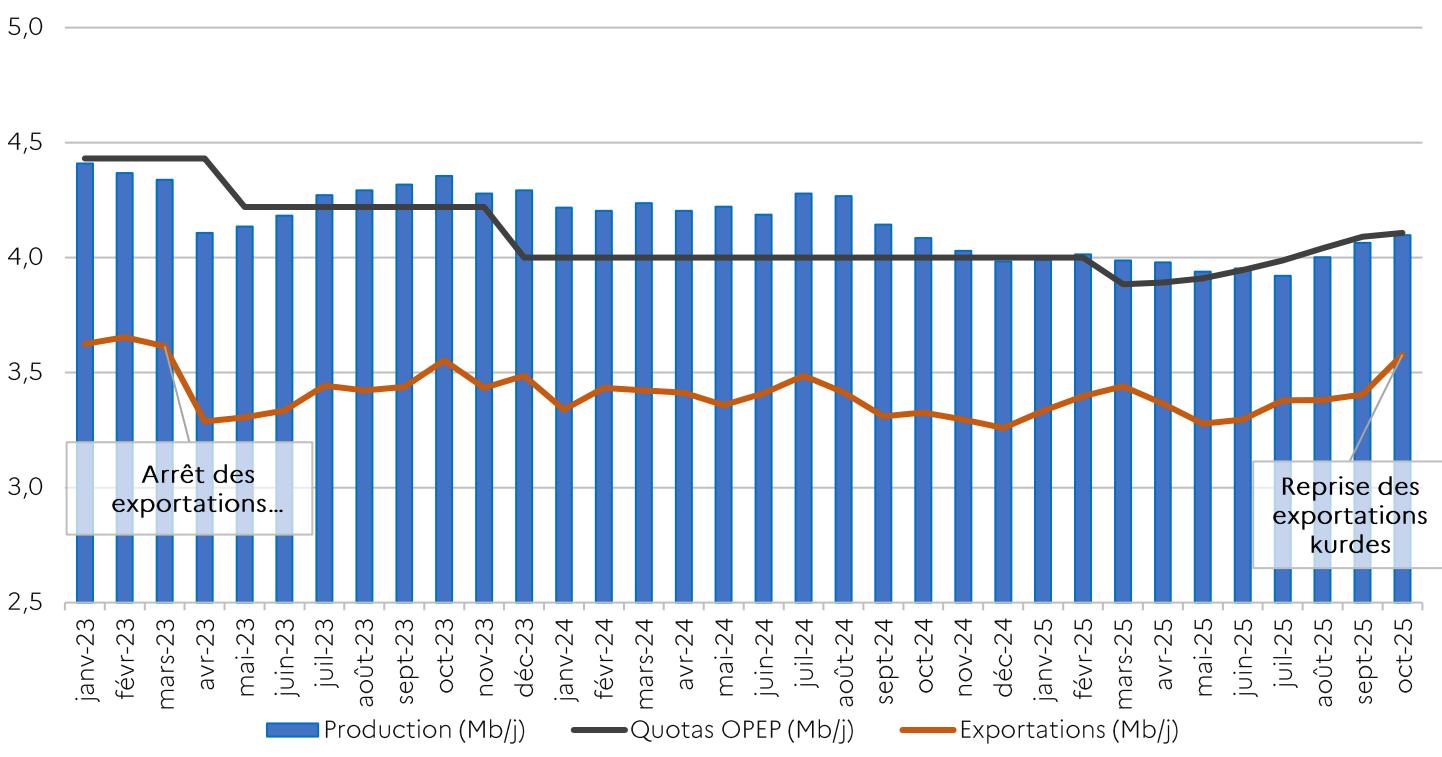
2.3. Des entreprises et personnalités irakiennes sont exposées à des sanctions par l'administration américaine au titre de la loi *Stop Harboring Iranian Petroleum Act* adoptée en 2023 et renforcée en 2024. Destinée à réduire les exportations de produits pétroliers par l'Iran pour limiter ses capacités financières, cette loi permet à l'administration américaine d'imposer des sanctions à l'encontre de personnes et d'entités juridiques impliquées dans le financement et la commercialisation de produits pétroliers iraniens. Selon les sources américaines, des mélanges de produits pétroliers iraniens avec des produits irakiens seraient rebaptisés d'origine irakienne et exportés sous de faux certificats d'origine. Le port de Khor Al-Zubair et la SOMO (State Oil Marketing Organization), la compagnie publique ayant le monopole de la commercialisation et des exportations des produits pétroliers, sont identifiés par les États-Unis comme impliqués dans la facilitation d'exportations de produits pétroliers iraniens. **Le 2 septembre, les Etats-Unis ont adopté des sanctions contre un réseau d'entreprises et de navires pétroliers irakiens dirigé par un homme d'affaires irakien**, qui aurait servi à dissimuler des livraisons de pétrole iranien dans le but de contourner le régime de sanction américain contre l'Iran. Selon l'Office of Foreign Assets Control (OFAC), ce réseau aurait généré 300 M USD annuels

2.4. Les huit membres de l'OPEP+², dont l'Irak, ont décidé en avril 2025 d'accélérer l'augmentation de leur production actant une sortie anticipée des coupes de production adoptées en avril et novembre en 2023 (respectivement 1,65 Mb/j et 2,2 Mb/j). Les membres de l'Organisation ont annoncé une augmentation de leur production de 0,41 Mb/j pour les mois de mai, juin et juillet, 0,55 Mb/j pour les mois d'août et septembre, 0,14 Mb/j pour les mois d'octobre, novembre et décembre 2025. Selon les accords de 2023, l'Irak, deuxième producteur de l'OPEP

² L'Irak est membre de l'OPEP et signataire des accords OPEP+ qui visent à réguler la production pétrolière afin de soutenir les cours du pétrole, ce qui représente une contrainte importante pour l'économie du pays.

derrière l'Arabie Saoudite, devait limiter sa production à 4 Mb/j avant d'envisager une reprise progressive à partir d'avril 2025. Dépassant régulièrement ses quotas de production, le pays s'était alors également engagé à réduire sa production pour compenser sa surproduction passée (environ 170 000 b/j, soit plus de 62 Mb, pour l'année 2024). D'après le dernier plan de compensation transmis à l'Organisation, le pays devra réduire sa production de 0,10 Mb/j à 0,13 Mb/j supplémentaires d'ici juin 2026. Les membres de l'OPEP+ ont toutefois précisé que les augmentations graduelles pouvaient être suspendues en fonction de l'évolution des conditions de marché. **Ces annonces de l'OPEP+ interviennent alors que le renforcement du protectionnisme américain et les contre-mesures appliquées par certains pays impactés par les augmentations de droits de douane pourraient induire un ralentissement de la croissance mondiale, donc de la demande de pétrole, impactant ainsi à la baisse les cours du baril.**

Production et exportations de pétrole irakien



3. Baisse des tensions entre Bagdad et Erbil sur le partage des revenus de la production de pétrole de la Région du Kurdistan irakien.

3.1. La répartition des compétences en matière d'exportation de pétrole a fait l'objet d'un litige profond entre le gouvernement de Bagdad et celui de la Région autonome du Kurdistan (RAK). Le rapport de force a basculé en faveur de Bagdad après la fermeture de l'oléoduc d'exportation vers la Turquie en mars 2023, consécutive à une décision de la Cour internationale d'arbitrage de la Chambre de Commerce Internationale, entraînant un effondrement des revenus pétroliers qui représentaient plus de 80 % des ressources financières du gouvernement d'Erbil. Les contrats de partage de production conclus entre les opérateurs pétroliers internationaux et les autorités kurdes étaient régulièrement jugés inconstitutionnels par les autorités de Bagdad. **En 2024, la production de pétrole de la région autonome du Kurdistan s'est élevée à 290 000 b/j en moyenne (7% de la production nationale), contre une production moyenne de 450 000 b/j (10% de la production nationale) avant la fermeture de l'oléoduc, pour un niveau d'exportation d'environ 400 000 b/j.** Cette production est principalement assurée par des opérateurs privés indépendants européens (Norvège, Royaume-Uni) et américains (Etats-Unis, Canada).

3.2. Le gouvernement fédéral, le gouvernement régional du Kurdistan (GRK) et la majorité des opérateurs pétroliers de la région autonome du Kurdistan (RAK) ont conclu, le 25 septembre 2025, un accord tripartite provisoire sur la question du pétrole kurde. Conclu pour une durée de trente jours, cet accord sera automatiquement renouvelé jusqu'au 31 décembre 2025. Selon les termes de l'accord, le GRK s'est engagé à livrer une quantité de 230

000 b/j à la SOMO (State Oil Marketing Organization), compagnie nationale chargée de la distribution de produits pétroliers en Irak, et 50 000 b/j sont consacrés à la consommation locale. Les recettes issues de la vente des produits pétroliers raffinés doivent dorénavant être transférées à Bagdad, après déduction des coûts de production et de transport. En contrepartie, le ministère irakien des Finances s'engage à verser au GRK une avance de 16 USD par baril pour couvrir les coûts de production et de transport des opérateurs, conformément à l'amendement budgétaire adopté en février par le Parlement irakien. Le producteur norvégien DNO, qui n'a pas souhaité signer l'accord, est autorisé à commercialiser la part de la production qui lui revient dans le cadre de son contrat de partage de production avec le GRK auprès des raffineurs de la RAK (30 000 b/j). Cet accord provisoire garantit à ce stade le respect des contrats signés entre les opérateurs pétroliers (IOC) et le GRK mais ne traite pas directement des arriérés de paiement du gouvernement régional du Kurdistan, estimés à environ 3 à 5 Mds USD sur la période octobre 2022 à mars 2023.

3.3. Les exportations de pétrole kurde vers la Turquie ont repris le 27 septembre 2025 après plus de deux ans d'interruption et atteignent environ 200 000 b/j. Le premier paiement par Bagdad au GRK et aux IOC correspondant à la valeur commerciale du pétrole exporté est attendu à la mi-décembre. Avant la reprise des exportations, la production était vendue localement (environ 30 USD/baril) à des intermédiaires privés exploitant des flottes de camions qui alimentaient les raffineries de la région du Kurdistan. Ces ventes moins rémunératrices que les exportations présentaient l'avantage de paiements comptants pour les opérateurs.

4. Le secteur pétrolier offre de réelles opportunités pour les entreprises françaises

4.1. L'Irak s'est engagé dans plusieurs projets d'infrastructure pour augmenter sa capacité de production.

Le projet de TotalÉnergies entré en vigueur de juillet 2023 ouvre la voie à de multiples opportunités pour les entreprises françaises, y compris celles opérant en dehors du secteur pétrolier strict. En mars 2025, le groupe britannique BP a signé un contrat portant sur l'exploitation des quatre champs de pétrole de la province de Kirkouk et le traitement du gaz associé pour des investissements estimés à 25 Mds USD sur 25 ans, soit un montant proche de celui du projet mis en œuvre par TotalÉnergies dans la province sud de Bassora (27 Mds USD sur 30 ans). Par ailleurs, les besoins importants liés au transport, au traitement de l'eau et à la décarbonation du secteur énergétique pourraient également mobiliser de grands groupes.

4.2. Les autorités irakiennes saluent l'expertise des entreprises françaises implantées dans le pays et font partie de leur souhait de diversifier les partenariats économiques et commerciaux. Cette dynamique pourrait favoriser la présence d'entreprises françaises dans des secteurs clés de l'économie irakienne (énergie, infrastructures et formation professionnelle) et renforcer plus largement la coopération bilatérale. Evolen, l'association des entreprises françaises du secteur de l'énergie a mené une délégation de 10 entreprises à Bagdad et Bassora en octobre 2025 pour renforcer la présence française dans le secteur pétrolier en Irak.

Laurent Estrade